

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 11

Artikel: Hygiène et médecine militaire
Autor: Messerli, F.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HYGIÈNE ET MÉDECINE MILITAIRES

La fiche sanitaire individuelle du soldat.

J'ai, depuis 1913, lors de mes différents services militaires comme médecin de troupe, utilisé, pour contrôler l'état de santé de mes soldats, des fiches sanitaires individuelles. Je crois avoir été le premier à utiliser de telles fiches dans l'armée, — nulle part je n'ai trouvé mention de chose pareille; — les bons résultats que j'ai obtenus m'engagent à recommander ce système à mes confrères médecins de troupes et à leur donner une courte description des moyens d'élaboration de ces fiches et des observations pouvant être annotées avec intérêt sur celles-ci.

Les fréquents services de relève auxquels est soumise notre armée ont modifié totalement l'activité ordinaire, des temps de paix, des médecins de troupe et du service de santé en général. Les « cours de répétition » annuels de treize jours ont été remplacé depuis la mobilisation par de longues périodes de service frontière ou service actif durant lesquelles le médecin de troupe n'a plus seulement un rôle curatif, — c'était là presque son rôle unique lors de la courte période de nos cours de répétition du temps de paix, — mais avant tout un rôle prophylactique et d'hygiène; il est en outre en fréquent contact avec la troupe et connaît chaque homme de son unité tandis qu'il ne faisait d'autan connaissance que des habitués de son infirmerie. Il est donc facile au médecin de troupe de créer une fiche sanitaire pour chaque homme de son unité, fiche sur laquelle il pourrait noter ses observations successives lors des différents services de relève: ces fiches, restant avec le matériel de l'unité lors des démobilisations, seraient à disposition du personnel de santé lors d'une nouvelle entrée en service.

Les observations successives annotées sur ces fiches (men-

surations diverses, état de santé, maladies, etc.) rendent de très grands services aux médecins; j'ai pu, plusieurs fois, uniquement par la comparaison des mensurations et du poids de mes soldats, lors de diminution de ceux-ci, dépister des suspects qui à l'auscultation ont montré des lésions pulmonaires plus ou moins anciennes et avancées, lésions qui n'influenciaient pas encore suffisamment leur état de force pour qu'ils s'annoncent malades à la visite médicale journalière. Ce simple fait montre de l'importance de telles fiches. Les rubriques principales que toute fiche sanitaire individuelle pour militaire doit contenir sont, à mon avis, les suivantes :

1. Nom et prénom, année de naissance ; origine, domicile et profession civile ; unité et numéro de contrôle.
2. Parenté directe : père et mère, nombre de frères et sœurs ; état de santé de la parenté directe.
3. Maladies d'enfance et état de santé jusqu'au recrutement.
4. Recrutement, mensurations et annotations du livret de service.
5. Mensurations corporelles lors de chaque service (au début et à la fin si possible) ; observations médicales annotées dans le livret de service du soldat et dans le registre des malades ; état de robustesse ; résultats d'inspections médicales périodiques.
6. Performances corporelles spéciales accomplies par le soldat.

Quant aux mensurations corporelles, celles indispensables me semblent les suivantes : la stature, le périmètre thoracique en inspirium et expirium, le périmètre brachial droit et gauche, et le poids. Chacune de ces mensurations par elle-même ne veut rien dire, ce n'est que leur comparaison ou leur groupement pour le calcul des formules de résistance corporelle qui ont une valeur utile pour la détermination du degré de santé d'un soldat ou individu. J'ai déjà examiné cette question en détail dans un précédent travail¹, je ne veux pas y revenir ici.

¹ Dr FR.-M. MESERLI, « Recherches sur l'aptitude physique au service militaire et sur la résistance individuelle des recrues », *Corr.-Blatt für Schweizer Aerzte*, 1916, N° 9.

L'utilisation de cartons de 15 à 20 cm. de côté me semble la plus pratique pour l'élaboration de ces fiches et la disposition suivante des rubriques me semble à conseiller :

Fiche sanitaire individuelle.

Unité :

Section :

Nom et prénom :

Année de naissance :

Profession civile:

N° du contrôle :

Parenté :

Origine et domicile:

Maladies d'enfance et adolescence:

Observations médicales spéciales¹:

¹ Les observations médicales spéciales peuvent être placées au verso de la fiche avec éventuellement des schémas corporels sur lesquels peuvent être annotées les affections spéciales, état des poumons et cœur, etc. Le tableau de mensuration et observations peut être prolongé jusqu'au bas de la page, si de nombreux services sont à prévoir. Au verso peuvent être également notées certaines performances physiques spéciales pouvant donner un compte rendu de l'état de force physique des sujets.

La force dynamométrique, quoique étant l'expression générale du degré de résistance et contractilité musculaire d'un individu, peut être supprimée.

Ces fiches peuvent aussi bien rendre de grands services lors des écoles de recrues (périodes d'instruction) que lors d'un service de relève. Elles devraient être établies durant les écoles de recrues et être, lors de la terminaison de celles-ci, expédiées au commandant ou médecin de l'unité dans laquelle sera incorporée la recrue ; le médecin de l'unité n'aura qu'à la continuer lors des futurs services. Arriverait-il un changement dans la direction sanitaire d'une unité, le médecin nouvellement arrivé trouverait immédiatement en ces fiches l'appréciation du degré de santé de tous les soldats de l'unité, leurs maladies antérieures, etc.

Il est facile de s'en rendre compte par les deux exemples suivants tirés au hasard parmi les fiches que j'eus l'occasion d'établir lors de divers services militaires :

E. R. Tr. san. II. Bâle 15. 1^r Cp.

NAEF, Arnold, 1895.

N° cont. 54.

Année de naissance : 1895

Etudiant en médecine.

Origine } Plainpalais, Genève,
Domicile }

Parenté : en bonne santé.

Maladies d'enfance et adolescence : Rien à signaler.

Année (date)	Age	Stature	Périmètre thoracique		Périmètre brachial		Poids	Dynamomètre		Observations et décisions médicales
			inspiration	expiration	droit	gauche		main droite	main gauche	
Recrutement										
VIII. 1914	19	170	85	22	—	—	—	—	—	Apte au service.
15. III. 15	20	170	88	77	22	21	58	140	100	Vit. cord. (souffle mitral). Débilité ; développement corporel insuffisant.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Observ. médicales : Envoyé le 20. III. 15. devant la C. V. S. Olten.

Exemption absolue.

EMERY, Léon, 1896.
agriculteur.

Parenté : bonne santé.

Cp. I. mont. II/88. — 2^e section.

Origine } Lens, Valais.
Domicile }

Maladies d'enfance et adolescence : Doit avoir
eu comme enfant des crises de rhumatisme.

Année (date)	Age	Stature	Périmètre thoracique		Périmètre brachial		Poids	Dynamomètre	Observations et décisions médicales
			inspiration	expiration	droit	gauche			
Recrutement IX. 1905	19	158	76	23	—	—	—	—	Défaut thorax. Ajourné à 2 ans.
idem IX. 1907	21	160	80	24	—	—	—	—	Apte au service.
VI. 1915	29	164	94	92	25	25	64,5	120	Surveiller propreté corporelle.
III. 1916	30	164	95	92	25	25	65	130	100 » « »

Observ. médicales. 1915 : S'est plaint plusieurs fois de rhumatisme et lombago,
A dû être évacué pour quelques jours pour traitement de pediculi pubis.
1916 : Ne s'est jamais plaint durant le service.

L'importance et les services que peuvent rendre ces fiches sanitaires individuelles pour soldats sont incontestables ; l'établissement et la tenue à jour de telles fiches sont des plus faciles. Ne serait-il pas utile de créer officiellement de semblables fiches pour toute notre armée ? Cette utilité est évidente. Aussi me permettrai-je ici, en terminant ce court aperçu sur les fiches sanitaires individuelles, de demander au médecin d'armée leur création officielle dans l'armée suisse.

Septembre 1916.

Dr Fr.-M. MESSERLI,
Premier-lieut. médecin, de Lausanne.